nombreuse et la plus pauvre．

# Joudi 18 Juin 1885 ABONNEMENTS A LA LIBERTÉ bureauk：146，bue montmartre，paris ON AN， 48 fr．－SIX MOIS， 25 fr．－Trois mois， 13 FR． LES zanvicrits dípobés nk bont pas readus administrateur dálegué ：LOUIS gai 

## ssez généralement répandue dans

 milieux parlementaires，et sui－ quelle le présent cabinet n＇aurait lot en partage que de wcontinuer avait été fait par ses prédéces－ M．Goblet a redressé avec beau－ esprit cette opinion erronée．＂Le re，a－t－il fait remarquer，ne se de continuer les affaires es，il les termine，autant du moins t possible．＂Ec，en ettet，ia fu－ xpéditinn définitivement close．Il régler，maintenant，la question lagascar，et nous souhaitons，dans it de la République，que ce soit ésolue avant les prochaines élec－ énérales．
le ministère parvient à liquider les opérations ruineuses que ses esseurs avaient engagées au de－ 1 aura bien mérité des amis du ré－ ctuel；il aura surtout，ce qui vaut encore，bien mérité de la France． ait，nous pourrons utilement son－ econstituer nos réserves d＇hommes gent，dévorées par la trop fameuse ue coloniale，désormais jugée．Et y songerons sans inquiétude pour $r$ ，sans crainte de voir renaitre les expéditions et des aventures －mer．M．Goblet a dit qu＇il ne as aller plus loin dans cette voie． Trage universel，consulté，y fera et répondra unanimement ：non， as loin！
ournal olficiel promulgue la loi ayant bjet de modifier la loi étectorale．

Hécret，en date du 11 juin，rendu sur osition du ministre de la marine et nies，M．Wickers，commissaire prin－ －police à la Réunioi，a été nommé it de Sainte－Marie－de－Madagascar，on cement de M．Falconnet，décédé．
dépêche de l＇amiral Galiber prescrit ral Lespes de renvoyer on France le u cuirassé le Bayard，qui ramə̀ne dépouille mortelle do l＇amiral． ayard no fera que la relâche néces－ son ravitaillement do charbon；il être à Toulon du 25 au 30 juill et．

## OUVEMENT JUDICIAIRB

décrets en date du 16 juin 1885，ont
Cour de cassation reillers ：M．Lardenois，procureur géné－ sla cour d＇appol de Toulouse．－M．Co

## Cours d＇appel

ureurs généraux ：Toulouse，M．Las－ －Chambéry，M．Lanabère． tituts da procureur général
u．－Montpellier，M．Jaudon
－ats généraux ：Paris，M．Banaston．－
Daniel．－Lyon，M．Roullet．－Gre
Gensoul
eiller ：Paris，M．Adam． $i d e n t s$
sselle．
ibunaux de première instanco idents ：Saint－Marcellin，M．Riondel．－
se，M．Ameline．－Coulommiers，M．Sal
－président ：Versailles，M．Franqueville． ureurs de la Reppublique ：Châteauroux， aud．－Lyon，M．Bloch．－Villefranche， quier．－Prades，M．Guyon．－Montdi－ u－Chinon，M．Leturc．

Substituts du procureur de la République ： Lorient，M．Truchy．－Belfort，M．Gadel．－ Moulins，M．Frèze．－Abbeville，M．Pascaud．－ Vervins，M．Breul．－Boulogne－sur－Mer，M． Wagon．－Béthune，M．Gracy．－Dunkerque， M．Testarf．－Avesnes，M．Mouron．－Dreux， M．Fournel．
M．Perrin．
Juges ：Seine，MM．Paisant，Espiorre，Pou－ pardin．－Versailles，M．Dehooy．－Châlons－ dot．－Lille，M．Dufresne．－Dunkergue，M． det．－Lille，M．Dutresne．－Dunkergue，M． miers，M．Mesrine．－Hazebrouck，M．Les－ pagnol．

## エ・エV』』SSヨ

Bacchus s＇en va，escorté des nymphes， suivi de son vieux Silène monté sur un âne．Une troupe nombreuse d＇êtres bi－ zarres et grotesques，des pans，desfaunes， des satyres se livrent à toutes sortes de jeux excentriques，sur le passage du jeune dieu qui s＇est mis en tête de conquérir le monde et，partout，plante le symbole de sa puissance，le pampre vert ou doré qui produira le vin．Ainsi，l＇ivresse que cause la liqueur divine est sans cesse poétisée chez les anciens，nos pères et nos maîtres． Il faut ajouter que parmi eux elle cetait rare；on rencontre bien quelques ivrognes dans les comédies de Plaute；les auteurs tels que Pétrone nous montrent les débau－ chés buvant jusqu＇à ce qu＇ils retombent inertes et abêtis sur les lits du festin．En－ core étaient－ils couronnés de roses．
Chez nous，les Gaulois，l＇ivresse a longtemps appartenu au genre comique． Elle ètait gaie et chansonnière．Maitre Adam de Nevers nous a laissé son invo－ cation cellèbre à l＇Aurore，mettant au ciel moins de rubis que le vin n＇en a mis au nez du poète populaire．Les ivrognes de France ont été surtout de joyeux com－ pères tant qu＇ils n＇ont pensé qu＇a cher－ cher l＇amusement au fond de la bou－ teille et tant qu＇ils ont bu le jus de la vigne．
L＇alcool et les théories socialistes， l＇absinthe et la Révolution ont engendré les saoûleries noires et méchantes，sou－ vent les violences au logis et le crime au dehors，les jeux du soulier ferró et du couteau．Je lis dans un rapport médical sur＂les conséquences sociales de l＇alcoo－ lisme＂que les trois quarts des mauvais ménages populaires en France sont dus à l＇ivrognerie de l＇homme ou quelquefois de la femme．－Ce qui revient à dire que dans le peuple un nombre infini de mé－ nages sont exécrables．

L＇homme boit et ne travaille plus；il bat sa femme qui s＇extenue à nourrir les petits，meurt à la peine et laisse sous le vent et la pluie，à la merci de la charité publique ou de la rude assistance de l＇E－ tat，une troupe de jeunes recrues pour ＂l＇armée du crime＂

Cependant，si les gouvernants suivaient aveuglément la pente sur laquelle ils sont lancés，ils fermeraient les églises et transporteraient le siège du gouverne－ ment dans les cabarets．

Il semble que，dans les pays qui n＇ont pas connu la bénédiction de la vigne， cette ivresse noire，dont je parlais à l＇ins－ tant，est un mal très vieux；seulement， il va grandissant，toujours sous l＇influence des théories modernes qui ont＂déplanté les superstitions＂de l＇àme du peuple pour y planter les chimères．Je vois que chez nos voisins les Anglais，dans les an－
nées 1877 et 1878 ，où 676,000 crimes o ${ }^{\text {v }}$ délits ont été jugés，285，000 cas relevaiént de l＇alcoolisme，soit 43 pour cent à peu près．En Belgique，il résulte d＇un travail fait par un inspecteur des prisons que les quatre cinquièmes de tous les crimes sont imputables à l＇abus des boissons．
En Allemagne，la proportion est pres－ que la même ：It pour cent．Ici，il s＇agit surtout do crimes contre les personnes． L＇Allemand est brutal quand il a bu；la vieille férocité germanique se rallume dans cette tête carrée．En France，pen－ dant＂l＇Année terrible＂，nos malheureux paysans avaient trop bien appris à dis－ tinguer les troupes poméraniennes，pres－ que toujours ivres，des troupes bavaroi－ ses，ordinairement plus sobres．Ces lourds Poméraniens tuaient beaucoup ；ils brû－ laient peu．Par un phénomène connu，les alcoolisés fournissent peu d＇incendiaires； ils aiment le sang et ils ont peur du feu．
Dans les pays scandinaves，l＇histoire de l＇alcoolisme a été éclairée par les ou－ vrages d＇un criminaliste célebbre dont lo nom，chez nous，n＇a point d＇euphonie． D＇après Magnus Huss，la proportion qui règne en Belgique se trouve renversée en Suède et en Danemarck．Ici，l＇ivresse produit seulement le cinquième des crimes，mais elle a des conséquences so－ ciales qu＇explique très bien l＇austérité de mœurs naturelle à ces peuples si long－ temps hérơqques et toujours honnêtes et sages．Un autre écrivain suédois，Car－ lheim Cyllenskiold，constatait，en 1872， que le nombre croissant ou décroissant des divorces est en rapport direct avec lactivité déployée par les Sociétés de tempérance．Nagnus Huss a confirmé cette observation en établissant qu＇en Danemarck，sur 100 mariages dissous juridiquement， 23 le sont pour cause d＇i－ vrognerie，＂avec un chiffire de $210 / 0$ pour les hommes et de $20 / 0$ seulement pour les femmes．

Les femmes scandinaves，belles dana leur jeunesse，avec des formes plus ro－ bustes que gracieuses，mais avec des che－ veux d＇or et leurs beaux yeux d＇un bleu rigide et pur，sont promptes au dégout moral，parce qu＇elles sont elles－mêmes sans taches et sans faiblesses．C＇est en Suède et en Danemarck que le protestan－ tisme s＇est conservé dans sa ferveur pri－ mitive，avec une nuance de fanatisme， car en Suède，il y a quelques années，il était encore persécuteur．On se figure aisément le scandale que doit causer l＇is vresse de i＇homme dans ces intérieur＇s soumis à la bonne règle．Et puis，dans ce pays de froidure，entre la double mu－ raille de neige qui enserre le logis pen－ dant les longs hivers，on vit enfermé． L＇intimité des existences est étroite，et sis le vice du mari vient la troubler，elle est bientôt insupportable．

D＇ailleurs，la grossiéreté est bannie do ces maisons scandinaves，où la femme a èté sérieusement éduquée，où le paysan même pourrait passer poue lettré．En Danemarck et en Suède，il n＇y a plus d＇ignorants depuis deux siècles．Ce n＇est pas ici la chaumière du paysan russa qui boit l＇eau－de－vie de grain à pleir verre，s＇endort comme une brute sur la plancher，enroulé dans ses peaux de mou－ ton et se réveille pour battre sa femme， ses enfants et jusqu＇i ses saints quand leurs images ont cessé de lui plaire．
Et cependant l＇ivrognerie russe a dos

Bestialites nä̈ves；c＇est l＇instinet qui le conduit；boire，c＇est la revanche du serf －car il l＇est bien encore un peu，quoi qu＇on en dise－contre les duretés de la servitude．Ce n＇est pas l＇ivresse raison－ née，érigée en principe comme chez nous， livresse，invoquée comme l＇un des droits de l＇homme．

Car il ne faut pas nous abuser，nous en sommes lit．

Livrognerie de nos campagnes n＇est encore qu＇un vice de nature et de milieu． Thle est fréquente，eile va comme de soi， dans les pays de vignobles．Sur les bords de la Loire，qui produisent un vin blanc， très capiteux pour létranger，mais que l＇indigène consomme impunement en quantité formidable，il n＇est point rare de voir un bonhomme vigneron s＇endor－
mirir avec une dive bouteille poséc sur une table，auprès de son lit．S＇il se ré－ veille la nuit，il boit；son premier soin， le matin，c＇est d＇avaler la bonne lampée； lui aussi porte au nez les rubis de l＇Au－ rore；maitre Adam，le chansomier du vin，était de Nevers
Dans ces riantes contrées de la vigne， ces abus－là ue choquent personne；en－ core une fois，l＇ivresse du vin est rare－ ment méchante．Dans les pays voisins， déshérités du pampre，on se plaint quela terre soit froide et l＇on essaie de vaincre Ia marâtre．Je sais des coins de notre France，oil jusque sur les flots de l＇O－ céan，sur l＇emplacement d＇anciens marais salants，－car le sel marin est vaincu sur nos marchés par les salines，－on a im－ planté la culture salutaire．Le jus qui sort de ces grappes maigres n＇a presque point de force，mais il a quelque saveur． Lit les novateurs andacieux s＇applaudis－ sent，car ils se trouvent avoir cté des bienfaiteurs．Depuis qu＇ils ont du vin chez eux，les paysans vont moins au ca－ baret：ils s＇enivrent moins dans les foires； ils ne recherchent plus l＇alcool abrutis－ sant et sinistre．Le vin，dans ces régions si paavres，est devenu tout simplome

## ＊＊＊

Mais dans les villes，－surtout dans les grandes cités，－l＇absinthe et l＇eau－ le－vie continuent leurs ravages．On fait de la politique pour boire，et ce qu＇on cherche dans la politique，c＇est le moyen de vivre de l＇oisivete en buvant．Tous les rêves de viulence et de proie s＇agitent au tond des verres．On n＇en est encore qu＇au ＂partage légal＂quand on a vidé le pre－ mier；quand on commence de vider le se－ cond，on se passe des lois；quand on en－ tonne le troisième，on prend les têtes avec les biens．Et partout le pétrole Gambe！

Cependant ces visionnaires hébétés，tré－ suchant，rentrent chez eux；ils finissent toujours par－là．Au logis，la femme les attend，le reproche et quelquefois l＇invec－ tive it la bouche；les enfants affamés pleurent en demandant du pain．Livrogne épond à la manière civique，il cogne．
Une personne de grande vertu，qui dé－ pensa sa fortune et sa vie à secourir les misérables dans leurs taudis，m＇a raconté
gu un jaup elle vit de ses youx． lade．Elle était allée jusqu＇au bout de ses forces，et le matin méme，s＇était alitée． Le médecin amené par la visiteuse avait significativement hoché la tête；cela s＇an－ nonçait mal，très mal．Le mari，qui avait disparu depuis deux jours，rentre effroya－ blement ivre，n＇ayant plus qu＇une pen－ sée ：se coucher．Il jure en voyant le lit occupé，y va tout droit，saisit la mori－ bonde，la dépose rudement sur le car－ reau，malgré ses cris，et，quant ì lui， monte dans le lit comme il peut et s＇y vautre tout habillé．

## GAZETTE PARLEWMENTAIRE

Courbet；certainement，chacun do vous a Iu Chambre des députés parion faite hier à la Chambre des députés par M．Ie ministre de la marine，communication qui restera，comme
pour bien montrer qu＇il n＇est tel que les bra－ pour bien montrer qu＇il n＇est tel que les bra－
ves pour faire avec simplicité l＇éloge d＇un ves pour faire avec simplicité léloge
heros．（Trés hien！Applaudissements．）
Quros．（Tres hien！Applaudissements．）
Que pourrais－jo ajouter qui ne fut au－des－ sous de notre emotion？On l＇a dit dưjà et si dien：Cournct a ete a la peine，mais il naura pas repu raccueil triomphal que lui ménageait sit demeurer toujur maitress du corp m＇elle habite ：mais ne vivat pue pour pavs，il semble que ne vivant que pour son ictoire et la pair quapist ait ho as do mander a son mal il toun sio do notre reconnaissance et ti notre espérance．（Nou－ veaux applaudissements．）
N＇y a－t－il pas d＇aillen．）
yites de sacrifices quille de ces existences reç toute leur récompense ct qui n＇en appn missent，aux yeux de lu postórités pue compe plus pures et comme plus achevées par cela nême？
era davoir su réunir toutrs les ames dans le même sentiment et davoir fait battre tous les ceurs francais a l unisson．（Applaudissements『ápótés．）
Vous
Vous voudrez sans doute，messieurs les sé－ aateurs，en levant la séance，vous associer au deuil de la nation entiere．（Oui！oui！）
Mais nons honorerions mal Courbet sil ne se môlait i notre doulcur le justo orgueil que doivent inspirer a la Prance de tols serviteurs （Très bien！）et si nous ne partagions la con－ iznce indomptable qu＇il avait dans l＇avenir de la patrie．（Applaudissements unanimes et ré－ étés．
Ces paroles sont couvertes par les applau－ dissements．
La séane est levée；la prochaine aura lieu domain mercredi．

## Clamuslore des diépućés

Le président ayant annoncé la mort de M．Durieu，député du Cantal，M．de Bau－ dry－d＇Asson dépose une proposition tendant à ce que des funérailles nationales soient faites à l＇amiral Courbet．Il ne demande pas qu＇il soit enterré au Panthéon．La placed＇un quilétien n＇cst pas dans un édifice dont on a chrétien n＇cs
chassé Dicu．
M．le ninistre de la guerre répond quo le gouvernement avisera quand le moment sera venu．
The ae maray．－Jo pric la Chambre，sans tenir compte des motifs par lesquels M．de Baudry－d＇Asson a motivé sa proposition，d＇en l＇amiral Courbet des funérailles nationales． Applaudissements i droite．）
Une proposition pareille，quand il s＇agit d＇un tel homme，dun tel serviteur du pays，d＇un homme qui a été la gloire de la marine fran－ caise（Tres bien！très bien！）ne peut pas être journée．
Je pric la Chambre de se souvenit que，dans peu de jours，nous serons arrivés à la date de notre séparation et que nous ne pouvons pas attendre de savoir quelles dispositions a pu prendre l＇amiral Courbet pour décider si nous devons rendre hommage à cetto grande mé moire．（Applaudissements sur divers bancs．） Quelles que puissent être ces dispositions，
nous ne pouvons nous dispenser de nous ne pouvons nous dispenser de rendre cet d＇oublicr les motifs indiqués par M．de Bau－ dry－d＇Asson et d＇être unanime it voter，pour amiral Courbet，des funérailles nationalos． Mouvements divers．）
取．Re gemeirai Comppeanom，ministre de la guerre．－Je prie la Chambre de clore ce débat qui a trop duré（Très bien！très bien ！） et de ne pas voter l＇urgence，sous le bénéfice des déclarations que j＇ai eu l＇honneur de faire i la tribune au nom du gouvernement．（ $A_{\mathrm{p}}$ praudissements．）
 droit que jinvoque．Je crois que le pays ne comprendrait pas（Interruptions），que l＇Europe， que le monde entier ne comprendraient pa Brait ì gauche．－Très bien！très bien！ia droite）qu＇d une proposition tendant í décer－ ner les funérailles nationales，ML le ministre recevoir（faterruptions），par une motion d＇a

## ournement．

## 

Ni．He malmistre dile lio gurerrpe．－Jo prie M．de Mahy de ne pas me fare dire le
 ditudes d＇abuser de ma présence a la tribune pour dénaturer les paroles de mes collègues． Je prie in．O ministre de la guerre de respecter
son interlocuteur，comme il est respecté par lui．
Hi．Ie mabinistre dle fre guncrure．－Je ne vous ai pas manqué de respect．Jai dit que le
gouvernement prendrait linitiative d＇une pro－ gouvernement pronral sintare ane pro－

MI．HEaquae（de Fillol），－Voyez d
 de la Chambre elle est venue．Pour ma regrette de u＇en avoir pas pris initiativ que des paroles imprudentes ont pu promettre．（Mouvements divers．）
Je supplie Ia Chambre d＇oublier co dit par M．de Baudry．d＇Asson，et，au Yarmée de l＇extrême Orient，je lui dem voter d＇acclamations des funérailles n a laminal Courbet．（Applaudissements
 －Il no faut pas que le sentiment de la bre，que le sentiment du gouveraemen meconnus
L＇honorable M．de Mahy a dit qu＇il y hésitation．Non，il n＇y a pas d＇hésitat a unanimit＇s（Très bien！très bien！） ministre de la guerre a annoncé que le tions du gouvernement
sentiment de la Chambre．
sentiment de a Chambre．
Mais，en présence d＇un mone
Mais，en présence d＇un mort
trouve en ce moment $i 厶, 000$ lie
II
II usi poncent．．．．．rins d＇hésiternnd of
dre que ses volontés acient connuos p （Applaudissements．－La clôture ！） MI．de 哥echiny，－Jo demande a la Cha

## （Aur voin！）．

RI．Re présidiend．－La clôture ne demande．
Mi．de vialiyy．－Je demande it la C la permission de lui montrer d＇un mot e noud du débat．Une proposition a condentions pas retivée；je crois que ner it Jamizal Coubbet le poud honnenr demandé pour lui；nous ne devons pas manifester lombre d＇une hesitation． Or，M．le ministre de la guerre et M nistre de lintérieur sont venus success nous dire que la détermination du gou ment sera subordonnée any volonte pourra avoir exprimées l＇amiral et sa
（Interruptions．）
RI．耼olilue：－En insistant vous fai un tel débat，du mal à la mémoire de Courbet．
 suprèmé ne doit pas dépendre de récor defunt，mais de nous－memes．（Tres vol bien！！droite．）Il ne s＇agit pas de sa lamiral Courbet a demandé des funérail？ tionales（Interruptions），mais s＇il les a tées．（Applaudissements ì droite．－Aus aux voix！）

RIR．De connte cile mountille－Mrang －Cela ne se discute pas；no
RI．Cle RIrlay．－Le sentiment unan la Chambre est que l＇amivol Courbet a des funérailles nationales．（Oui！ouil devez donc les voter dacelamation． dissements it droite．－Bruit．）

Par 292 voix contro 94 ，l＇urgence pas accordée à la proposition de M．B d＇Asson．

A trois heures et demie，M．Lenient re le débat sur le reerutement de l＇ar Il développe un amendement portant qu＇ ne annee complete de service actif et truction exclusivement militaire，les
des Ecoles supérieures et des Facults PEtat pourront être autorisés ì suiva cours desdites Ecoles et Facultés en re oujours incorporés et soumis au mini de la guerre et cela jusqu＇ä l＇oxpiratio trois ans．Il fait observer quo l＇artic concède aux Ecoles militaires，ou soi－a telles，des privileges excessifs comme n＇en ont point obtenu de la monarchio． L＇orateur trouve singulier que l＇Eeq Saint－Cyr soit un moyen d＇échapper an vice militaire．On ne peut que conseille candidats à l＇Ecole normale de se d vers l＇Ecole polytechnique，oủ ils cont leu：vaudra le grade d＇officiers de rés L＇Ecole forestière devient un excellen fuge pour les naturalistes，les botanist meme pour les lettrés，qui pourront y dos Bueoliques ot des Georgiques，san douter la promiscuité de la cha fred
éleves de ces Ecoles auront toute facilit élèves de ces Ecoles auront toute facilit
chapper au niveau égalitaire．Avec la l contraire，toutes les carrieres libéral ront paralysées．Un normalien passera ans à l＇Ecole，trois ans à Rome ou à nes，trois ans onfin à la caserne．
Ce n＇est done qu＇à vingt－neuf ans，au tot，qu＇il pourra commencor sa carrie gagner sa vie．Mémes difficultés pou Eleves de l＇Ecole centrale，des Ecole droit ou de médecine．En outro，l＇appe ticipé aura des dangers，il amènera ＇armée des jeunes gens qui ne seron encore développés physiquement．L＇app
ardé donnera pomes Liap

